

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000554– MDE 23/069/00AU 257/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

ARABIE SAOUDITE **CRAINTES DE CONDAMNATION À MORT** Un ressortissant du Bangladesh, dont on ignore l'identité

Londres, le 29 août 2000

Selon les informations dont dispose Amnesty International, un ressortissant bangladais a été arrêté et doit répondre du meurtre de trois femmes saoudiennes, étranglées au cours d'une série de vols qualifiés. L'Organisation craint qu'il ne soit condamné à mort. Cet homme est accusé d'avoir étranglé trois femmes, âgées de dix-huit, soixante-quinze et quatre-vingt-cinq ans, avant de s'enfuir avec leur argent et leurs bijoux. Il aurait été arrêté dans le village de Zahban, dans la région de Djedda, après avoir tenté d'étrangler deux autres femmes.

Il est très rare qu'Amnesty International reçoive des informations sur des affaires de crimes passibles de la peine de mort en provenance de l'Arabie saoudite avant l'exécution de la sentence.

La législation saoudienne prévoit la peine de mort pour un large éventail d'infractions, parmi lesquelles figurent tant des crimes violents que des infractions dépourvues de conséquences fatales, telles que la sorcellerie et les infractions à la législation sur les stupéfiants.

Amnesty International reconnaît que tout État a le droit et le devoir de traduire en justice les responsables présumés d'infractions prévues par la loi. Toutefois, elle est fondamentalement opposée à la peine de mort, qui constitue la pire violation du droit à la vie, tel que reconnu dans l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / télex / lettre par avion / fax (en arabe, en anglais ou en français) :

- cherchez à obtenir des renseignements sur les chefs précis retenus contre le ressortissant bangladais qui, d'après les informations reçues, a été arrêté à Zahban, et sur l'endroit où il se trouve ;
- efforcez-vous d'obtenir l'assurance qu'il est traité avec humanité et n'est pas passible d'une condamnation à mort ;
- demandez instamment qu'il soit autorisé sans délai à recevoir régulièrement la visite de son avocat, des membres de sa famille et d'un médecin indépendant ;
- demandez qu'il bénéficie dans les plus brefs délais d'un procès conforme aux normes internationales d'équité ;
- reconnaissez que le gouvernement saoudien a le droit de déférer à la justice les auteurs présumés d'infractions prévues par la loi, mais faites part de votre opposition inconditionnelle à la peine de mort, en tant que violation du droit à la vie.

APPELS À :

[Remarque : l'obtention des lignes de fax saoudiennes peut s'avérer très difficile.]

Chef de l'État (gardien des Lieux saints) :
His Majesty King Fahd bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
Office of H.M. The King
Royal Court, Riyadh
Arabie saoudite

Télégrammes : King Fahd, Riyadh, Arabie saoudite

Formule d'appel : *Your Majesty*, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)

Ministre de l'Intérieur :
His Royal Highness
Prince Naif bin 'Abdul 'Aziz
Minister of the Interior, Ministry of the Interior
PO Box 2933, Airport Road
Riyadh 11134, Arabie saoudite

Fax : 966 1 403 1185

Télégrammes : Interior Minister, Riyadh, Arabie saoudite

Télex : 404416

Formule d'appel : *Your Royal Highness*, / Votre Altesse royale,

Ministre des Affaires étrangères :
His Royal Highness
Prince Saud al-Faisal bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Nasseriya Street
Riyadh 11124, Arabie saoudite

Télégrammes : Foreign Affairs Minister, Riyadh, Arabie

Ministre de la Justice :
His Excellency
Dr. 'Abdullah bin Muhammad bin Ibrahim Al-Sheikh
Minister of Justice, Ministry of Justice
University Street, Riyadh 11137
Arabie saoudite

Fax : 966 1 401 1741

Télégrammes : Justice Minister, Riyadh, Arabie saoudite

saoudite

Fax : 966 1 403 0159

Télex : 405000

Formule d'appel : *Your Royal Highness*, / Votre Altesse royale,

Télex : 405 980 MINJUS SJ

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 10 OCTOBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -